

École Taché

PROCÉDURES ET FORMULAIRE D'AUTORISATION

Année scolaire 2021 - 2022

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

« Apprendre et grandir ensemble »



LIGNES DIRECTRICES

Ce document a pour but de vous informer des procédures à suivre quant à l'utilisation des technologies à l'école Taché. Nous vous demandons de lire ces informations avec votre/vos enfants et de compléter les formulaires d'autorisations, ainsi que celui de cotisation, aux pages suivantes et retourner le tout (avec les argents pour cotisation) à l'école AVANT le mercredi 22 septembre 2021.

AUTORISATION POUR FILMER UN ÉLÈVE

De temps à autre, les médias demandent à la direction de l'école la permission de filmer des élèves. Ce tournage peut être fait soit en cour de récréation, soit en salle de classe, soit pour des entrevues sur des sujets bien particuliers. Bien souvent la demande de permission de tourner ce reportage est déposée le jour même sans que la direction de l'école ait l'occasion et le temps de prévenir les parents concernés. Cette autorisation est valable pour un an. (Directive administrative COM01-DSFM et médias au www.dsfm.mb.ca).

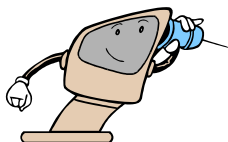
AUTORISATION POUR LA PUBLICATION D'UNE PHOTOGRAPHIE

La Division scolaire franco-manitobaine produit des documents audiovisuels, des sites Internet à l'intention de ses usagers, des élèves, des enseignant.e.s, des administrateurs/administratrices scolaires de rencontres de perfectionnement professionnel.

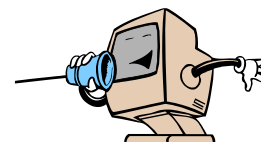
UTILISATION DE L'INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

POUR UNE PRATIQUE RESPONSABLE

- L'Internet est accessible sans frais à l'élève.
- L'Internet est une source d'information ou de communication accessible en tout temps de la journée.
- Parmi tous les renseignements et les outils disponibles à l'Internet, il y en a qui ne sont pas appropriés à la situation scolaire.
- Les droits d'auteur doivent être respectés.
- Cette école favorise et encourage l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications.



LISTE DE DIFFUSION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE



Afin de réduire la consommation de papier à l'école et d'améliorer la communication avec les parents, nous créons une nouvelle liste de diffusion au début de chaque année scolaire. Nous vous demandons donc de remplir le formulaire d'autorisation à la page suivante.

N.B. Si votre adresse change au courant de l'année scolaire, veuillez s.v.p. avvertir le bureau ou envoyer un courriel à chloe.smith@dsfm.mb.ca. Merci!

FORMULAIRE D'AUTORISATIONS - ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Nom de famille : _____

Nom de l'élève : _____

Niveau : _____

Nom de l'élève : _____

Niveau : _____

Nom de l'élève : _____

Niveau : _____

Nom de l'élève : _____

Niveau : _____

AUTORISATION POUR FILMER UN ÉLÈVE

Oui, j'accepte que mon/mes enfant. s, soit/soient filmé. s par les médias. Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation pour la durée de l'année scolaire 2021-2022.

Non, je n'accepte pas que mon/mes enfant. s, soit/soient filmé. s par les médias et ce refus est valable pour la durée de l'année scolaire 2021-2022.

AUTORISATION POUR LA PUBLICATION D'UNE PHOTOGRAPHIE

Oui, je déclare consentir à ce que toutes les photographies, toutes les images cinématographiques ou tous les enregistrements de la voix produits de mon/mes enfant. s, soit par le personnel de la DSFM, soit à la demande ou sous la direction de la DSFM et dans lesquelles mon/mes enfant. s figurerait/figureraient, soient publiés par la DSFM pour des fins éducatives. Je comprends que mon/mes enfant. s ne sera/seront pas rémunéré. s pour le temps et qu'aucun droit d'auteur ne seront payés pour l'usage de ces photographies, images ou enregistrements sonores de la voix de mon/mes enfant.s. Je comprends et j'accepte que la direction de l'école n'ait pas l'occasion ou le temps de me prévenir et c'est la raison pour laquelle je donne cette autorisation pour la durée de l'année scolaire 2021-2022.

Non, je n'accepte pas que mon/mes enfant. s, soit/soient photographié. s par les médias et ce refus est valable pour la durée de l'année scolaire 2021-2022.

AUTORISATION RANDONNÉES DANS LE QUARTIER

Les enseignants planifient de temps à autre des sorties éducatives et récréatives dans le quartier telles que :

- Marche Terry Fox
- Randonnée dans le quartier
- Observation et étude de l'environnement dans le quartier

Nous avons donc besoin de votre consentement pour sortir dans le quartier lors de l'année scolaire 2021-2022.

Oui, je permets à mon/mes enfant (s) de faire des randonnées dans le quartier avec sa classe sous la surveillance de son enseignant.

Non, je ne permets pas à mon/mes enfant (s) de faire des randonnés dans le quartier avec sa classe.

UTILISATION DE L'INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

J'affirme et promets que j'utiliserai l'Internet pour des fins pédagogiques et culturelles. Je ne chercherai ni des informations, ni des contacts, ni des ressources, ni des outils qui sont d'une valeur douteuse; soit de violence, de pornographie ou d'aspect criminel.

Je m'engage aussi à ne produire aucun document à l'Internet qui n'a pas rapport avec l'école. Le courrier électronique est un privilège et non un droit. Je m'engage à ne pas envoyer des illustrations et des messages offensifs, vulgaires ou de mauvais goût. Le courriel de la DSFM est le seul courrier électronique permis à l'école Taché.

Je comprends aussi que mes privilèges d'utilisation de l'Internet me seront retirés si je ne respecte pas cette entente. Des privilèges pourraient m'être accordés de nouveau seulement après une rencontre officielle entre mes parents/tuteurs, l'administration de l'école et moi-même.

(Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à *L'utilisation de l'Internet et du courrier électronique en milieu scolaire* dans le manuel parent/élève.)

Signature de l'élève : _____ Niveau : _____

Signature de l'élève : _____ Niveau : _____

Signature de l'élève : _____ Niveau : _____

Signature de l'élève : _____ Niveau : _____

LISTE DE DIFFUSION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

***La Loi canadienne antipourriel (C-28) du gouvernement canadien entrera en vigueur à compter du 1er juillet 2014.**

J'accepte de recevoir de l'information de la division scolaire et de l'école Taché par courriel. Ces informations pourraient comprendre des lettres d'informations, des mises à jour et des annonces de la division scolaire et de l'école, y compris des campagnes de prélèvement de fonds et de promotions.

**(En fournissant les informations ci-dessous, vous acceptez de recevoir des courriels de la DSFM et de l'école.)*

Nom du parent/tuteur : _____

Adresse – courrier électronique : _____

Nom du parent/tuteur : _____

Adresse – courrier électronique : _____

Signature d'un parent ou tuteur

Je déclare être le tuteur/la tutrice autorisé de la ou des personnes susmentionnées. s et je certifie que ce document est signé de mon plein consentement et mon entière approbation.

COTISATION DES ÉLÈVES

- Maternelle : 70\$
- 1^{re} année : 70\$
- 2^e année : 60\$
- 3^e année : 42\$
- 4^e année : 42\$
- 5^e année : 35\$
- 6^e année : 75\$

Cette somme est utilisée pour l'achat des effets scolaires et l'enrichissement culturel de votre enfant (sorties scolaires, spectacles, etc.).

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le remettre avec ces formulaires d'autorisations à l'enseignant.e titulaire de votre enfant avant le mercredi 22 septembre 2021.

Vous pouvez payer les cotisations par SchoolCash (paiement en ligne), argent comptant ou par chèque (*libellé à l'ordre de l'école Taché*)

NOM, PRÉNOM DE L'ÉLÈVE	NIVEAU	School Cash (paiement en ligne)	Argent comptant	CHÈQUE
Ex : Courcelles, Marie	2			60 \$
Courcelles, Joseph	4			42 \$
	TOTAL :			102 \$

NOM, PRÉNOM DE L'ÉLÈVE	NIVEAU	School Cash (paiement en ligne)	Argent comptant	CHÈQUE
	TOTAL :			